

METTRE EN ŒUVRE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE EN VOIE PROFESSIONNELLE

L'objectif de ce dispositif est de faire en sorte que tous les apprenants gardent le lien avec l'école, leurs professeurs et qu'ils poursuivent leurs apprentissages.

PRECEPTES PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX :

- Se fonder sur une organisation hebdomadaire concertée au sein de l'équipe pédagogique, afin de structurer et de répartir le travail de l'apprenant,
- Se montrer vigilant sur la charge de travail qu'il va devoir mener seul,
- Prendre en compte le degré d'autonomie de tous les apprenants,
- Privilégier les outils numériques familiers déjà utilisés,
- S'attacher particulièrement à l'équité de traitement en termes d'accès aux ressources et de contraintes matérielles (zone blanche, nombre d'ordinateurs disponibles au sein du foyer, ...),
- Didactiser les ressources, pour les inscrire dans un parcours d'apprentissage à distance.

Les activités proposées s'inscrivent dans :

- le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant
- et/ou la mise en place d'apprentissages nouveaux
- et/ou une préparation possible de ce qui sera fait, dès le retour dans l'établissement.

Le travail demandé doit être régulier et doit pouvoir être réalisé dans un temps raisonnable, indiqué explicitement. L'enseignant tiendra compte de la situation « distancielle », dans laquelle se trouve l'apprenant et de l'absence éventuelle de remédiation instantanée.

Point de vigilance : ne pas entrer par l'évaluation et *a fortiori* par la notation, mais par la consolidation et la construction raisonnée des apprentissages.

L'accrochage et le maintien du lien des apprenants avec la structure éducative sont essentiels. Il est possible, si la situation l'exige, d'avoir recours à des outils simples de communication tels que la messagerie électronique professionnelle. Dans la mesure du possible, il convient de privilégier l'usage de l'ENT et la plateforme de cours à distance : « Ma classe à la maison » du CNED (<https://lycee.cned.fr>).

PRECEPTES PEDAGOGIQUES EN SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES (S.T.I.) :

Les IEN ET STI SI Normands préconisent d'inscrire principalement la continuité pédagogique en STI, autour de 2 axes, la continuité :

- en lien avec les épreuves EP1 (BEP ou CAP), E11 et/ou E2 (BCP) et E1 (MC) ;
- autour des activités professionnelles pratiques.

Des pistes sont également préconisées pour la technologie en 3^e Prépa-métiers et les enseignements STI en SEGPA.

En complément, les IEN ET STI SI Normands mettent à votre disposition, un espace numérique collaboratif, sur les activités proposées à vos élèves, dans le cadre de la continuité pédagogique.

Enfin, le site " S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle ", régulièrement actualisé et accessible, à partir du lien: <http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/> vous permet de disposer :

- des éléments d'ordre réglementaires ;
- dans l'onglet "Ressources TICE", de ressources sur des outils numériques pertinents, pour l'enseignement en STI en présentiel comme en distanciel, au titre de la continuité pédagogique.

Continuité en lien avec les épreuves professionnelles EP1 (BEP ou CAP), E11 et/ou E2 (BCP) et E1 (MC) :

Les travaux proposés aux élèves peuvent s'inspirer de tout ou partie d'épreuves, qu'il convient de sélectionner et de répartir dans le temps.

Pour cela, 3 étapes sont à privilégier :

- 1^{ère} étape : en amont, mettre à disposition des élèves toutes les ressources (lien internet, cours, ...), pour préparer le 2^{ème} temps.
- 2^{ème} étape : répondre aux questions de la partie de sujet retenue. Ce temps peut se faire seul ou en mode collaboratif, à encourager dans un 1^{er} temps.
- 3^{ème} étape : proposer des éléments de correction, une correction en utilisant le mode qui vous semble le mieux adapté : document texte, utilisation d'un outil numérique collaboratif, capsule vidéo,

Nous préconisons de proposer ces travaux, sur les créneaux d'emploi du temps STI, aux apprenants concernés par ces épreuves cette année.

Continuité autour des activités professionnelles pratiques :

Un des enjeux, de la continuité pédagogique en STI sur la voie professionnelle s'inscrit dans la nécessité de situations professionnelles, pour consolider et développer les compétences attendues. D'une part, les savoir-faire nécessitent la plupart du temps les équipements du diplôme visé qui sont inaccessibles à domicile. D'autre part, les apports de connaissance comme de technologie s'inscrivent dans ces situations professionnelles. Comme toujours, mais d'autant plus par un enseignement distanciel, une vigilance toute particulière est donc à porter sur la contextualisation des activités proposées (mise en situation et problématique professionnelle visée). A cet effet, des vidéos ou images pourront permettre à l'élève de mieux appréhender son rôle, dans la situation professionnelle concernée.

Sur cet axe, les IEN ET STI SI Normands préconisent de proposer des travaux à distance, relatifs aux :

- mesures de protection individuelles et collectives ;
- protocoles de sécurité à observer pour mettre en œuvre un poste de travail ;
- étapes à respecter : préparation du poste de travail, réglages/configuration du poste de travail, conduite et/ou réalisation de la production, mise en œuvre des opérations de contrôle, ...

Continuité autour de la technologie en 3ème Prépa-métiers :

Nous vous préconisons de mettre l'accent sur le volet programmation. Pour information et à titre d'exemple, la société IRAI met à disposition, son logiciel [MIRANDA](#) gratuitement.

Continuité autour des enseignements en S.E.G.P.A., pour les Champs Professionnels : Habitat et Production Industrielle :

En l'absence de plateaux techniques et afin d'inscrire votre action dans la continuité pédagogique, les activités proposées peuvent s'articuler autour :

- de la santé et de la sécurité ;
- et/ou de notions précédemment travaillées, mais dans un contexte professionnel nouveau ;
- et/ou de notions à venir, à partir de contextes professionnels et de ressources : fiches guide, tutoriels, ...
- et/ou de la découverte des métiers et des formations ;
- et/ou des stages déjà effectués ;
- et/ou de la recherche d'informations ;
- ...

Espace numérique collaboratif :

Le groupe des IEN ET STI SI Normand met à votre disposition, un espace numérique collaboratif par l'intermédiaire de l'outil " Tribu ", accessible avec vos identifiants académiques, par le portail métier ou à l'aide du lien suivant :

<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/iuiCDn>

Dès l'accès, vous êtes invités à demander une autorisation, à rejoindre l'espace. Les demandes seront validées au moins une fois par jour. Un délai de 24 Heures sera donc probablement nécessaire pour que vous puissiez déposer vos productions.

Par la mutualisation des travaux, que vous proposez à vos élèves, l'objectif est :

- que vous puissiez disposer de ressources pédagogiques sur la continuité pédagogique, dans votre discipline ;
- de conforter ou de vous inspirer de nouvelles approches pédagogiques sur la continuité pédagogique, dans votre discipline.

Dans cette perspective, vous êtes invités à :

- déposer les fichiers (dans le cas d'un dossier, utilisez un fichier compressé) que vous proposez à vos élèves, en veillant à respecter la filière, le diplôme et le niveau concerné.

Pour les diplômes relevant d'une famille de métiers, le niveau seconde n'apparaît pas. Il convient donc, de déposer les ressources concernées dans le dossier relatif à la famille de métiers correspondante.

- commenter les fichiers que vous déposez, afin d'explicitier la démarche pédagogique engagée pour l'enseignement à distance.

Un échange, de type forum, est possible pour nourrir vos approches pédagogiques, dans le respect des productions de chacun.